



ON REFUSE DE ME DELIVRER MON CERTIFICAT DE TRAVAIL

Par **fadou25**, le **09/02/2013** à **01:14**

Bonjour à toutes et à tous,

je souhaiterais que quelqu'un me renseigne par rapport à une demande de certificat de travail.

je vais vous expliquer mon cas en bref:

j'ai été embauché durant un mois et demi dans un groupe hôtelier français installé récemment en Algérie (je vais pas citer le nom), sachant que durant cette période la structure était encore en travaux, du coup on en a profité pour nous faire une brève formation en hôtellerie (), et un stage pratique d'une durée d'une semaine dans une structure de la même marque, après un mois et demi j'ai été obligé de démissionner car j'ai obtenu un visa d'études, sans que je fasse même pas l'ouverture de l'hôtel, et en demandant un certificat de travail ainsi que des bulletins de salaires, on me réponds par "vous n'avez pas le droit de les avoir, vu que vous n'avez pas occupé ce poste". donc est ce qu'il y a une loi qui pourrait prouver cela, ou quelqu'un qui pourrait m'éclairer.

Merci d'avance,

Par **hssen**, le **11/02/2013** à **14:14**

bonjour: mon employeur chez qui j'ai travaillé 10 ans a fermé sa boîte suite à une radiation pour ouvrir la même boîte de transports déménagement une année plus tard il ne

ma jamais aviser ni m'avoir donner mes indemintes de depart licenciement economique ni mes certificat de travail que je reclamer depuis des années avec ar; et la quand jai su qu il a ouvert la meme boite qui je pense a fait la demande de radiation de l'ancienne boite pour cause de ne pa smpe donner mes indeminites que doit je faire svp mercci